



Hotel de ville
Place de la mairie
91190 Saint Aubin

Multi Accueil

Téléphone : 01.60.14.17.86.
Télécopie : 01.60.19.22.15
Courriel : crecheduheron@orange.

Compte rendu Conseil de Crèche 15 décembre 2021

Invités: Athena Campisciano, Claire Dumas, Déborah Mongendre et Alexandre Philippe

Début de la séance : 18h00

1- Désignation du secrétaire de séance

Athena Campisciano est désignée secrétaire de séance.

2- Suite des élections

Les nouveaux représentants de parents ont été élus d'office (2 candidatures pour 4 sièges)

Section des petits : Claire Dumas

Section des grands : Athena Campisciano

3- SIVISA

La crèche est gérée par le SIVISA (Syndicat Intercommunal Saint-Aubin-Villiers le Bâcle). Ce syndicat est né en 1998 ; il a mené différents projets : Rénovation du Clocher de Saint-Aubin, Création d'une route piétonne reliant les 2 communes, construction de la salle polyvalente Fujita à Villiers-le-Bâcle et plus récemment la crèche du héron.

Le SIVISA est composé d'élus à parité des élus de chacune des 2 communes (6 de chaque). La Présidence est pour ce mandat (jusqu'en mars 2026) assurée par Mme Déborah Mongendre élue de Villiers-le-Bâcle et la Vice-présidence par M. Benoit Julienne élu de Saint-Aubin.

4- Spectacle de fin d'année

Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous proposerons comme chaque année un évènement à destination des enfants de la crèche. Le choix est arrêté à la venue d'une ferme itinérante au printemps.

5- Mouvements courant janvier

Suite au départ d'une famille et de l'arrivée tardive d'une autre nous accueillerons 1 enfant courant janvier et 1 enfant en février.

Parmi les professionnelles Delphine intégrera la section des petits et Kathia celle des grands à partir du 03 janvier.

6- Photographe

Dès que nous le pourrons nous ferons intervenir un photographe pour vous proposer des photographies professionnelles de vos enfants à la crèche.

7- Partenariat Médiathèque

Le partenariat mis en place l'an passé est renouvelé, la conteuse (Médiathécaire d'Orsay) viendra 2 fois par mois (2 jeudi). Avec le passage en phase 3 des mesures sanitaires la CPS a décidé de suspendre cette coopération à partir du 13 décembre.

8- Repas section petits

Notre fournisseur de repas nous livre des portions adaptées à l'âge des enfants. Il ne faut pas hésiter à solliciter l'équipe pour connaître la quantité mangée par son enfant (Elles pourront vous donner un équivalent en cuillères à soupe). Les menus sont affichés à la crèche et disponibles sur le site internet. Si vous souhaitez modifier la texture des repas proposés à votre enfant merci de l'indiquer à l'équipe, un délai de 3 à 4 jours sera nécessaire pour adapter la prestation de livraison de repas.

9- Bougeothèque

Une nouvelle session de "Bougeothèque" est prévue le 05 mars 2022. Les enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s de Saint-Aubin et Villiers le Bâcle seront également invités avec leurs parents.

10- Livraison de repas

A partir du 03 janvier 2021, la crèche renouvellera le contrat avec la société Ansamble qui livre actuellement la crèche. Nous faisons évoluer notre relation contractuelle avec des repas issus de la filière biologique à hauteur de 25% des éléments, avec des viandes 100% françaises et des poissons issus de filières durables. Le surcoût de cette évolution n'impactera pas les factures des familles puisque les repas et les couches ne sont jamais facturés.

11- Formation massage

Les professionnelles seront toutes formées aux massages de confort des enfants de moins 3 ans à la mi janvier. Des ateliers seront proposés aux parents intéressés par cette méthode pour relaxer les enfants.

12- Facturation

Depuis le début de l'année, et dans le respect de l'obligation de mutabilité qui s'applique aux structures publiques, la Trésorerie Publique dématérialise les factures de la crèche.

Grâce à cela les familles peuvent régler les factures en virement (solution préférentielle puisque sans frais pour la crèche et les familles) ou par CB.

Néanmoins, cette solution entraîne un décalage entre l'émission de la facture (entre le 10 et le 15 du mois facturé) et la réception des factures (environ 6 semaines après l'émission).

Les factures de juillet ont bien été émises mais les familles ne les ont reçues que début décembre.

Nous en sommes désolés et vous invitons à faire remonter à Alexandre tout retard dans la réception des factures (une fois émises, la crèche n'a plus la main sur les factures et ne sait pas quand les parents les reçoivent).

13- Accueils du matin et du soir

Comme vous le savez, nous sommes repassés en phase 3 des mesures de prévention pour lutter contre le covid19. Les mesures prises à la crèche respectent les mesures du dernier protocole en vigueur avec 8m² par adulte. Ainsi dans le couloir, lorsque sont présents 1 parent par section + 1 professionnel + 2 enfants, nous ne pouvons accueillir plus de personnes au sein de la crèche. Ces mesures en outre sont de nature à rassurer et protéger les professionnels qui travaillent à la crèche.

Ces mesures génèrent des retards au moment des accueils du matin et du soir notamment liés au "chacun son tour". Nous demandons donc aux familles d'être concises dans leurs transmissions et d'habiller si possible les enfants à l'entrée de la crèche (pour les grands) permettant ainsi une plus grande fluidité dans les entrées et les sorties.

14- Familiarisation

De récentes études en neuro-sciences nous ont amenées à transformer la période d'adaptation en période de familiarisation. Ces études montrent que le caractère évolutif de l'adaptation (1 jour 1 séparation, puis 1 séparation + 1 repas, puis plus de séparation et la sieste) nuit à l'attachement dont l'enfant a besoin pour aborder les différents événements nouveaux qu'il rencontre à la crèche comme un changement de pièce, l'arrivée de nouveaux adultes (professionnelles de l'autre section, stagiaires, médiathécaires...) ou les petits bobos. La période de familiarisation par sa régularité (même horaire, même lieu, même personne) permet à l'enfant de s'attacher, de se sécuriser et ainsi d'avoir la capacité de s'adapter aux nouveautés.

En équipe nous avons pu observer une meilleure qualité d'échanges avec les familles (qui elles aussi ont plus de repères) et un accueil égal des enfants.

Pour faciliter l'arrivée des nouvelles familles un guide d'accueil pour appréhender cette période de familiarisation sera coécrit en équipe et avec les représentants de parents.

15- Venir à la crèche en vélo

Pour faciliter l'accès à la crèche en vélo (parent, frère ou sœur) nous allons installer devant la crèche un support à vélo permettant d'accueillir 6 vélos.

16- Tests salivaires

Afin de bien préparer les retrouvailles familiales, nous vous proposons des tests salivaires afin de confirmer la non contagiosité de vos enfants avant les fêtes si vous le souhaitez. Nous vous remettons, par enfant, 2 tests salivaires, 1 avant les fêtes familiales et un avant le retour en collectivité, à la crèche.

17- Formation premiers secours

Tous les agents de la crèche sont formés aux gestes de premiers secours. Nous allons étudier la possibilité de proposer aux parents une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique). Merci de nous faire remonter votre intérêt le cas échéant.

Fin de séance : 20h30

Le Conseil de crèche